

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les résultats des élections.

Les élections cantonales sont terminées ; le scrutin de ballottage portait sur 141 circonscriptions réparties sur 65 départements. Les résultats confirment pleinement les indications politiques du premier tour.

Dans l'ensemble on remarque une orientation continue à gauche. Les réactionnaires vrais ou déguisés perdent une centaine de sièges et les radicaux profitent de toutes les fautes commises par les partis extrêmes. Car les socialistes n'ont pas accru sensiblement le chiffre de voix des derniers scrutins. Evidemment la tactique intransigeante du parti unifié et surtout son attitude dans la crise viticole ont conduit beaucoup de militants à la défiance.

Et le ministère Clemenceau est ainsi consolidé. Et il n'est pas si vrai qu'à la rentrée il doive résilier ses pouvoirs aux mains de ministres plus modérés.

La pacification devenant à peu près complète dans le Midi viticole, le gouvernement a décidé de ne plus s'opposer à l'élargissement des prisonniers de Montpellier. Et les Marcellin Albert et les Ferroul ont gagné leurs résidences. Mais la Roche Tarpéenne est proche du Capitole et voilà que le Rédempteur a été élu par ses fidèles d'antan. Et il a donné sa démission de membre du grand comité d'Argeliers.

A L'ÉTRANGER

Les événements du Maroc. — Rencontre de Guillaume et de Nicolas.

Au Maroc les choses se gâtent, à la suite des massacres d'Européens faits à Casablanca, port assez important de la côte atlantique, la France et l'Espagne chargées spécialement, par l'acte d'Algésiras, de la police, ont envoyé des forces pour en imposer aux criminels.

Mais l'excitation fanatique se propageait et il fallait protéger le consulat de France dans le port menacé. Une troupe de marins débarqués sur la foi d'une promesse de paix, fut attaquée ; elle se défendit et les deux vaisseaux français reçurent l'ordre de bombarder Casablanca. En Algérie des troupes ont été embarquées à destination du Maroc.

Est-ce l'occupation qui commence ou bien n'y aura-t-il qu'une démonstration pour inspirer des réflexions salutaires aux sujets indisciplinés du sultan ? Il est probable que les événements dirigeront les gouvernements. En tous cas la presse européenne semble favorable à un acte de justice sévère.

Les deux empereurs de l'Est se sont rencontrés à Swinemunde ; ils étaient accompagnés de leur flotte respective. Beaucoup de démonstrations d'amitié mais on ignore ce qui fut convenu entre les deux ministres des affaires étrangères.

A la longue, les langues se délièrent et les événements montrèrent si Guillaume a fini par séduire Nicolas.

LE FURETEUR.

Le rendement des impôts

Le total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de juillet 1907 s'élève à la somme de 288.344.300 francs, accusant ainsi une plus-value de 22.951.800 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 16.913.300 fr. par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Le produit des sept mois écoulés de 1907 présente une plus-value de 129 millions 927.000 fr., par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 91.225.300 fr. par rapport aux recettes de la période correspondante de 1906.

AU MAROC

Que va-t-on faire au Maroc ? Telle est la question que chacun se pose à l'heure actuelle et à laquelle personne n'a encore nettement répondu.

Vous connaissez la situation. Plusieurs de nos compatriotes ont été massacrés à Casablanca. Déjà un médecin français avait été égorgé à Marakech et comme les représailles exercées à la suite de cet assassinat étaient des plus anodines, comme le châtiement n'apparut pas comme exemplaire, les fanatiques marocains, loin d'être impressionnés par la répression, se crurent tout permis, leur audace augmenta et c'est aujourd'hui plusieurs morts que nous avons à venger.

Un pareil crime ne doit pas rester impuni. Tout le monde en convient. Devons-nous nous borner à réclamer du maghzen toutes les réparations qui nous sont dues ?... Devons-nous, en un mot, attendre que diplomatiquement, s'arrange ce nouvel incident ?

Nous ne le croyons pas. En un mot nous prétendons que tout nouvel atermoiement, que toute nouvelle discussion, que tout nouveau palabre feraient croire à la faiblesse de la France et seraient interprétés comme un signe de lâcheté.

Il faut mettre les pieds dans le plat !

Il faut se fâcher ! Il faut frapper un grand coup. Il ne faut surtout pas attendre une réponse qui ne viendra probablement jamais, et avant qu'un troisième massacre vienne ensanglanter quelque autre point du Maroc, il faut que nous montrions à ces sauvages, comment nous savons protéger nos compatriotes.

Les autorités marocaines se moquent non seulement de la France, mais aussi de l'Europe. Les décisions prises à Algésiras sont, pour elles, lettres mortes.

Une intervention armée est donc devenue une nécessité impérieuse, immédiate.

Que l'on bombarde Casablanca !

Quand nous allâmes bombarder Sfax, nous n'avions pas plus de morts à venger.

Plus tard, quand la France fut obligée d'aller occuper Madagascar, les victimes des Fahalalos n'étaient pas beaucoup plus nombreuses.

Aujourd'hui il faut agir de même. L'Europe ne protestera pas, et si au lieu de cinq Français, cinq Allemands avaient été massacrés à Casablanca, le Kaiser aurait déjà débarqué ses matelots et occupé le port.

L'intervention armée de la France apparaît désormais comme une obligation, c'est non seulement une nécessité nationale, mais aussi une mesure dictée par le respect que nous professons pour toutes les nations représentées à Algésiras.

C'est la seule sanction compatible, non seulement avec l'intérêt et la dignité de la France, mais aussi la seule sanction susceptible de montrer à l'Europe que l'on eut raison de nous confier, à l'Espagne et à nous, la mission de police que nous avons sollicitée et que nous avons si mal remplie jusqu'à ce jour.

Grâce aux tergiversations que nous avons supportées, non seulement l'influence de la France est compromise au Maroc, mais aussi celle de l'Europe entière.

C'est pourquoi un coup d'éclat s'impose.

Il faut que dans quelques heures nos canons apprennent aux marocains le respect qu'ils doivent avoir pour la vie des colons, et leur montrent comment l'Europe sait à l'occasion venger ses enfants.

En agissant ainsi on démontrera aux marocains combien est grande leur erreur lorsqu'ils s'imaginent pouvoir éternellement compter sur l'Allemagne.

Qu'ils le sachent, une fois pour tou-

tes, jamais l'Allemagne ne prendra fait et cause pour eux contre la France, contre l'Espagne, contre l'Angleterre, contre l'Europe.

L'Allemagne les laissera se débrouiller.

Le voyage de l'Empereur d'Allemagne à Tanger les a grisés. Ils se croient tout permis depuis que le Kaiser, en un jour d'esbrouffe, éprouva le besoin d'aller, par sa présence, encourager leur résistance.

Ils ont tort. Lorsque ce voyage inconsideré fut accompli, la situation européenne n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Les parties n'étaient pas engagées et toutes les pièces n'étaient même pas encore en place.

Aujourd'hui tout est changé.

L'Allemagne qui avait élevé et grossi la voix est beaucoup plus calme.

L'Empereur, après s'être rendu compte du mauvais effet que son voyage à Tanger avait causé, a changé sa politique et nous laissera venger nos morts.

EN RUSSIE

Le Choléra

Deux cas nouveaux de choléra se sont produits à Samara.

En faveur de l'Instruction obligatoire

Cent vingt-cinq zemtvois ont fait remettre une pétition au ministère de l'Instruction publique, pour lui demander d'établir le plutôt possible l'Instruction obligatoire.

Huit condamnations à mort.

Huit accusés de vols d'armes, ont été condamnés à mort.

Le Czar en Finlande

Le yacht impérial « Le Standart », ayant l'empereur de Russie à bord, a jeté l'ancre à Blokoér. L'impératrice s'est rendue à bord, et l'on croit que les souverains russes resteront quelques jours sur les côtes de Finlande.

Chinoiseries administratives

Tout le monde connaît cette disposition chinoise du règlement des Postes françaises qui interdit d'affranchir une lettre ordinaire avec le timbre découpé dans une carte-postale ou une carte-lettre.

On connaît aussi la sanction, plus baroque encore, qui, pour punir l'infraction à ce règlement, fait payer au destinataire de la lettre ainsi affranchie, non pas la taxe ordinaire de 20 centimes, qu'on impose à tout pli cacheté non affranchi, mais une taxe particulière de 10 centimes ?

Pourquoi le timbre d'une carte-lettre qui vaut 10 centimes lorsqu'il fait corps avec le papier sur lequel il est gravé, n'a-t-il plus aux yeux de l'administration des postes qu'une valeur moitié moindre lorsqu'il en est détaché ?

CÉLÉBRITÉ

Eve Lavallière, Otero, Marcellin Albert, Ferroul ! A Montpellier, Narbonne, Béziers, les deux apôtres de la viticulture et les charmantes artistes font le sujet de toutes les conversations. Mais la gloire d'Albert et de Ferroul sera éteinte depuis longtemps que les gens du Midi se souviendront encore qu'ils furent les témoins des débuts de Lavallière et d'Otero.

Avant de conquérir Paris, l'excellente artiste des Variétés parcourait l'Aude et l'Hérault, offrant à l'administration des habitants ces petits chefs-d'œuvre de la chanson française : « En voulez-vous des homards, Adèle tes belle, etc... » déjà consacré par le goût parisien.

Elle s'éleva d'un coup au rang d'étoile par son interprétation d'une scie... alors en vogue et dont le refrain était :

Cent sous pour un morceau de veau ! Oh ! la peau !

Elle vous avait une façon de lancer ce « la peau » si amusante, si person-

nelle, si géniale en un mot, que les gens du Midi l'appellèrent « la Peau », comme on dit La Cavallieri, la Patti.

La belle Otero débuta par Béziers. Pendant plusieurs années, elle fit les délices des deux départements aujourd'hui confédérés, par les entretiens et les ondulations de croupe qu'elle a depuis portés à la perfection.

Les habitants de Montpellier et de Béziers se disputent l'honneur d'avoir fourni à la belle artiste son premier professeur. Ceux de Montpellier veulent que ce soit leur compatriote, M. Lépine ceux de Béziers lui opposent un des leurs, M. Lévy. Ce point d'histoire provoque des discussions passionnées. Il ne sera jamais définitivement fixé.

Cependant ceux de Béziers paraissent l'emporter par l'abondance des documents à la décisions des preuves.

(Du Cri de Paris).

Travaux de vacances

Rencontré un député de Paris, un député socialiste, jeune, arrivé à la force du poignet, et désireux d'aller encore plus loin. Nous croyons devoir le féliciter sur les efforts faits dans sa circonscription pour procurer aux enfants du peuple un peu des bienfaits de la campagne, un peu de la joie des voyages, mais il ne paraît pas si fier qu'on pourrait s'y attendre.

— C'est une sale blague, dit-il, sur notre insistance. C'est une sale blague que me fait le conseiller municipal du quartier, qui guigne ma succession.

— Comment ! mais il nous semblait que vous étiez d'accord. Nous avons vu le programme de l'excursion organisée en faveur des 1.500 enfants des écoles et de leurs familles, et votre nom figure comme président fondateur.

— Eh ! oui, c'est moi qui en ai eu l'idée quand j'étais encore simple conseiller municipal. Mais, depuis que je suis député, je n'ai plus le temps de m'en occuper. C'est mon successeur qui fait tout. Il est très remuant, très débrouillard. Il a développé l'institution. Il sait trouver de l'argent. Il organise des voyages plus longs pour plus de monde. Il est toujours là. Il se multiplie. Alors, vous comprenez, on ne jure plus que par lui. Moi, on m'oublie. Et si, aux prochaines élections, il se présente contre moi, vous voyez son avantage.

— C'est pourtant vrai.

— Mais je lui en ai fait une bien bonne. Pour donner de la solennité, de l'importance à son affaire, il avait demandé la présence d'un délégué ministériel. Je suis allé voir le ministre, et je lui ai fait envoyer un petit attaché tout à fait ridicule, qui agacera tout le monde. J'espère que cela fera compensation.

Ce dialogue éclaire d'un jour intéressant une foule d'œuvres philanthropiques dont on fait grand bruit. Ce sont des œuvres électorales.

Mais qu'importe, n'est-ce pas, si des gens peu fortunés en profitent !

Ce qu'il faut remarquer seulement, c'est que les candidats accomplissent ces bonnes œuvres avec l'argent d'autrui ; on « tape » les grands magasins, les grandes banques, les millionnaires connus, lesquels sont tous obligés aujourd'hui d'avoir un budget spécial pour ce genre d'opérations.

Ce qui n'empêchera pas, au cours des périodes électorales, de flétrir énergiquement les monopoles commerciaux, la haute banque et la ploutocratie.

(Du Cri de Paris).

Souvenir

En mars 1871 un membre du Comité central souleva la question d'un supplément de soldé pour les délégués. Tout le monde protesta et Moreau fit la déclaration suivante :

« Nous sommes les seuls maîtres du gouvernement ; nous agissons sans contrôle ; nous n'avons aucun

frein dans ces conditions, il serait immoral que nous osions nous attribuer un traitement quelconque. Les trente-sous de paye suffisent aux simples gardes nationaux, ils doivent suffire à leurs délégués. »

Et l'on vit jusqu'à fin mai, dans un *l'avoir public*, une jeune et honnête femme lavant le linge de son petit ménage, pour économiser les trente sous de la paye de son mari.

C'était la femme de Jourde, le ministre des finances.

(Du Cri de Paris).

INFORMATIONS

Au Maroc

Le bombardement de Casablanca a produit à Fez une émotion considérable. L'entourage du sultan est atterré. Il a caché jusqu'ici la nouvelle à Abd el Aziz. On s'attend, à Fez, à ce que les troupes de l'Algérie occupent Taza.

Bombardement de Mazagan

Les journaux anglais publient la dépêche suivante :

Le bruit court ici avec persistance que Mazagan a été bombardé. Le bombardement a été opéré par le croiseur cuirassé *Du-Chayla*, envoyé de Casablanca au secours de nos nationaux et des Européens menacés par les fanatiques.

Mazagan est situé à 60 kilomètres au sud de Tanger sur l'Atlantique, sa population est de 15,000 habitants avec une colonie européenne de 1,500 personnes.

Mazagan a un port fort bien abrité. La ville est située sur une hauteur de 200 mètres, elle fait un commerce assez actif de laines et de grains.

Craintes de Troubles

Les nouvelles de Rabat sont fort mauvaises. La colonie française réclame l'envoi d'un croiseur. Le contrôleur français des douanes a été chassé par l'administrateur marocain.

Fait à signaler : le café de Salé, qui est en même temps administrateur de la douane de Rabat, prêche lui-même la guerre sainte dans les quartiers musulmans de Rabat et de Salé. Or, il est vrai d'ailleurs que l'opinion générale parmi les indigènes des villes de la côte est qu'il n'y a plus de Maghzen.

M. Leriche, consul de France à Rabat, a informé le pacha de la ville qu'il le rendait responsable du mouvement antifranchais et des événements qui pourraient survenir.

On a distribué de nombreux fusils pour permettre, affirmé-t-on aux habitants de la ville de lutter contre la tribu des Zaers, qui veut envahir Rabat ; mais les Français craignent que ces fusils ne se tournent contre eux.

On apprend de Rabat que les Kabyles ont donné au gouverneur quinze jours de grâce pour qu'il renvoyât le contrôleur français des douanes, faute de quoi ils attaqueraient la ville. Pour le moment tout est calme à Rabat.

L'explosion de l'« Iéna »

Les expériences ordonnées par le ministre de la marine pour rechercher les causes de la catastrophe de l'« Iéna » ont commencé jeudi à Lorient. Le général Gossot, directeur de l'artillerie navale, dirige les expériences, assisté du vice-amiral Leygues, préfet maritime. Le ministre est représenté par le capitaine de frégate Schwere et le lieutenant de vaisseau Hervé. Plusieurs sénateurs et députés assistent, en outre, aux expériences. Citons : MM. Chaumet, rapporteur du budget de la marine à la Chambre ; l'amiral Bienaimé et M. Delcassé, députés ; MM. Poincaré et Méric, sénateurs.

Un caisson en tôle, représentant les soutes de l'« Iéna », avait été installé dans le polygone de Gavres. On s'est efforcé de réaliser les prin-

cipales hypothèses qui ont été émises pour expliquer la catastrophe. Conformément à l'avis de la commission du Sénat et de quelques membres de la commission de la Chambre dont l'amiral Bienaimé, ce serait la poudre B qu'il faudrait considérer comme responsable de la catastrophe de l'« Iéna ». Le caisson éclata, en effet, avec les obus qu'il contenait au nombre de deux cents. Un incendie s'en suivit.

Des constatations décisives vont être faites. Dès à présent, il apparaît que l'explosion serait due à la combustion spontanée d'une gargousse de poudre B.

Le résultat officiel des expériences ne sera connu que dans quelques jours.

La crise viticole

Judi à deux heures, a eu lieu à Narbonne dans la salle Liozi, quai Vallière, une réunion des maires démissionnaires de l'arrondissement.

Par suite de l'envoi un peu tardif des convocations, 42 maires seulement sur 73 convoqués étaient présents.

Le bureau a été ainsi constitué : Président, M. Ferroul, de Narbonne ; assesseurs, MM. Camp, de Gruissan et Castel, de Lézignan ; secrétaire, M. Guittier, de Portel.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant nous a été communiqué :

« Les maires de l'arrondissement de Narbonne, réunis salle Liozi, approuvent les déclarations du citoyen Ferroul, lui adressent leurs félicitations les plus chaleureuses et décident de maintenir leurs démissions tout en assurant les services qui incombent à la population. »

Vote sur la question des démissions : 39 pour le maintien, 2 contre, 1 abstention.

— A la suite des décisions prises par le comité interdépartemental et de la réunion des maires démissionnaires de l'arrondissement de Narbonne, le maire démissionnaire de Narbonne réunira aujourd'hui le conseil municipal afin d'examiner la question de la reprise des services.

Un mécanicien ivre

Mardi soir, le mécanicien Gatié quittait la gare de Chaumont, conduisant à Châlons-sur-Marne une locomotive « haut le pied » du type des grands express. Gatié était ivre à partir de Saint-Dizier, où le chef de gare s'aperçut de son état et essaya vainement de le faire descendre ; il brûla à toute vitesse les signaux à l'arrêt, écrasant des pétards avertisseurs.

A 8 h. 25, il allait entrer en gare de Châlons à la vitesse de 90 kilomètres à l'heure et suivant la voie principale alors que stationnait en gare l'express Nancy-Paris. Une effroyable catastrophe allait se produire.

Gatié avait franchi à l'entrée de la gare les signaux avertisseurs et les pétards, lorsque l'aiguilleur Pécafé fit manœuvrer une aiguille de telle manière que les roues à boggie d'avant sautèrent du rail ; la locomotive dérailla presque aussitôt, parcourut une centaine de mètres et vint culbuter près du poste d'aiguillage.

Il fallut faire descendre de force le mécanicien qui ne voulait pas quitter sa machine. Un jeune chauffeur qui l'accompagna et n'avait pas osé entamer une lutte avec le mécanicien, se contentant de faire fonctionner sans interruption le sifflet d'alarme, put sauter à terre au moment où la machine dérailla.

Gatié sera révoqué et poursuivi très probablement. Il a parcouru plus de 100 kilomètres sans arrêt ; c'est un miracle qu'il n'ait causé aucun accident sur ce long trajet et sur une voie des plus encombrées.

Par suite du déraillement, les trains se dirigeant sur Nancy ont éprouvé un long retard.

Petites Nouvelles

Le capitaine d'Olone est arrivé à Saïgon le 11 juin, venant d'explorer la Chine. Cet officier a dû surmonter mille difficultés et a traversé des régions jusqu'ici inexplorées.

— Jeudi s'est ouvert à Paris le quatrième Congrès national de la Fédération des mécaniciens.

— A Valparaiso, on a ressenti de nombreuses secousses de tremblement de terre. Pris de panique, les habitants s'enfuient dans la campagne.

— Une nommée Mac Muller, de Dayton (Ohio) vient de mourir. Elle lègue les 200.000 fr. qu'elle possède à son cheval et à son chat. Son notaire est perplexe.

— On annonce de Catane que l'Etna donne des symptômes inquiétants d'activité. On s'attend à une éruption prochaine.

— Le Congrès des Amicales des instituteurs s'est ouvert jeudi à Clermont-Ferrand.

CHRONIQUE LOCALE

Lettre ouverte

à M. Emile REY

Sénateur du Lot

Mon cher Emile,

J'ai suivi de loin les élections cantonales de notre cher département. Je les ai suivies par intérêt pour notre pays et aussi parce que mon amitié ne peut rester indifférente aux événements de ta vie politique. Je t'ai applaudi jadis, lorsque, bravement, au nom des principes républicains, tu te lançais dans la grande bagarre avec les Talou, les Vival et, de haute lutte, tu enlevais à la réaction le siège de de Valon.

Je t'applaudissais encore en 1898, lorsque, à la tête du vrai parti républicain tu battais Munin-Bourdin et j'ai dans la mémoire le discours véhément où, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, tu stigmatisais le gouvernement de Méline et le Préfet Rousset.

Tu fus, à ce moment, l'homme du parti républicain; ta carrière politique était pure, pure de compromissions, de lâchetés, de palinodies.

Tous nos amis républicains des cantons, les Peyrichou, les Couderc, les Boudou, les Bénays t'escortaient, et, grandi par une vie publique et une vie privée pleine de dignité et d'honneur, où on ne trouvait ni chèques, ni concussions, ni corruption, tu apparaisais comme l'homme qui devait maintenir le Lot dans la voie républicaine.

Que tout cela est changé ! Que ces temps sont loin de nous !

Quelle stupéfaction pour celui qui serait resté dix ans éloigné de notre pays et qui, privé durant ce laps de temps de toutes nouvelles, se trouverait, aujourd'hui, devant le spectacle de notre scène politique départementale.

Rey dans les bras de Bourdin; Rey réduit à l'état de pantin dont Béral, le sénateur sinistre du Panama et des chèques, tire les ficelles; Rey acquiné, Rey domestiqué, Rey défaillant et recueilli par ceux qui l'abreuyaient d'outrages.

Rey signant — ô honte — des affiches destinées à mettre en échec les principaux artisans de sa fortune politique.

Rey excitant les électeurs contre le brave Couderc, contre le loyal Peyrichou, contre le sympathique Bénays qui lui faisaient, au temps jadis, un rempart de leur corps contre les assauts des réactionnaires.

Rey oubliant en même temps que le devoir républicain, le devoir plus étroit encore de l'amitié et de la reconnaissance.

Rey, sans voix, sans libre arbitre, sans volonté, livré — perinde ac cadaver — aux mains de Béral, signant la mort dans l'âme, paraît-il, mais signant des factums où il recommandait aux électeurs Phalip, Ayroles, Cadiergues, Fabre, Munin-Bourdin !!

Crois-tu, mon cher Emile, que ce spectacle n'ahurirait pas, ne stupéfierait pas celui qui n'aurait pas assisté aux étapes de cette chute lamentable ?

Ce qui t'a toujours fait défaut, mon pauvre Emile, c'est le caractère. Tu as quelques qualités, tu es un honnête homme au sens général du mot, tu n'as pas trafiqué de ton mandat, mais tu n'as jamais eu de volonté.

Te souviens-tu de tes hésitations, dans les premiers mois de 1906 ? Te souviens-tu de la lettre que tu écrivais à Boudou qui te faisait part du bruit qui s'accréditait de jour en jour que tu soutiendrais Munin-Bourdin. Tu lui disais en substance :

« De Monzie n'est pas mon homme et son programme m'effraie par son audace; mais de là à soutenir Munin-Bourdin il y a un abîme et je vous autorise à démentir le bruit que vous signalez. »

Mais Béral survint et tu ne fus plus qu'une loque. On te donna l'ordre de marcher, tu marchas. Bourdin fut élu ! mais tu ne devenais plus qu'un instrument docile dans la main du maître; on étouffa sans peine les quelques rares velléités d'indépendance que tu pus manifester, on te conduisit par étapes successives à soutenir Mourguès, à soutenir Meulet, c'est-à-dire des hommes qui ont l'honneur de la République.

Ta carrière est finie, bien finie, tu es sénateur pour huit ans encore et si tu as la joie d'occuper au Luxembourg une chaise curule, tu auras comme compensation la tristesse — car j'ai la faiblesse de croire que tu as encore du cœur — de voir s'éloigner de toi tous tes amis de la première heure, tous ceux qui te firent élire jadis, qui furent insultés et honnis parce qu'ils te défendaient et que tu viens de récompenser en leur tirant lâchement dans le dos sur les ordres du sénateur plusieurs fois flétri, de l'homme sinistre qui aurait voulu anéantir l'armée républicaine dans le Lot, comme il anéantissait jadis les millions français dans l'isthme de Panama.

Mon pauvre Emile, je te plains, tu méritais de mieux finir. Car tu es fini politiquement, s'entend.

Ton ami, X...

APRÈS L'ÉCHEC

Deux lettres !

Rendement de comptes

Les bavards sont incorrigibles : une fois de plus ils prouvent que leur race est insupportable, en raison des gaffes incommensurables qu'ils commettent.

Ainsi, l'autre soir, au cours d'une réunion entre amis, un de ces bavards se crut obligé pour alimenter la conversation qui languissait, de raconter une scène épistolaire dont MM. Bourdin et Béral seraient les héros.

Mais comme l'on mettait en doute la véracité du récit, l'ami en question, piqué au vif dans son amour-propre de fidèle narrateur apporta les preuves de ce qu'il avançait et donna lecture des deux lettres suivantes.

Nos obligations professionnelles ne relevant pas de la discrétion, nous nous sommes permis aussitôt de prendre copie de ces lettres pour les porter à la connaissance de nos lecteurs et amis du Journal du Lot.

De mon Cabinet Cahors, le 4 Août 1907. Rue du Château du Roi

Monsieur le Sénateur Béral, Aussi pénible qu'il ait été mon échec dans le canton de Castelnaud, aussi vif que soit mon mécontentement contre tous les estaffiers qui m'ont lancé dans la bagarre, je n'aurais rien dit et j'aurais rongé mon frein.

Mais le Journal du Lot sans lequel nous avions compté, surtout vous, Monsieur le Sénateur, car il vous a arrangé de belle façon, le Journal du Lot, dis-je, m'oblige à vous demander une explication.

Dans son numéro de ce jour, il publie un article intitulé « Après la défaite » dans lequel je lis une phrase stupéfiante pour moi qui, loyalement, étais venu à vous croyant que vous étiez venu loyalement à moi.

Cette phrase, Monsieur le Sénateur, est la suivante : « Pauvre Bourdin ! Il y a une justice imminente ! C'est la revanche de Béral ! Jadis vous le dénonciez avec véhémence comme sénateur concussionnaire et tripauteur, aujourd'hui il vous fait battre à Castelnaud. C'est la revanche ! »

Je viens vous demander, Monsieur le Sénateur, s'il est vrai que vous ayez ainsi abusé de cette bonne foi, de cette ardeur, de ce talent que j'ai toujours mis au service des causes antirépublicaines.

Je vous somme de me dire si vos instantes sollicitations pour me faire présenter à Castelnaud contre de Monzie, parce que vous vouliez vous venger des soufflets qu'au Conseil général il ne vous ménageait pas, avaient pour but une revanche à prendre contre moi qui vous ai souffleté jadis avec la véhémence d'un bonapartiste détestant un républicain !

Le Journal du Lot l'insinue ; que dis-je ? Il l'affirme. A-t-il raison ? Est-ce vrai ?

Oh, Monsieur le Sénateur, je comprends dès lors, vos sollicitations encore plus instantes dont je fus l'objet de votre part le lendemain de mon échec du 28 juillet ! Oh, je comprends maintenant pourquoi vous vouliez m'obliger à me présenter dans le canton de Luzech dont Mourguès ne sera pas, quoique vous l'affirmiez, le conseiller général !

Oui, oui, monsieur le Sénateur, je comprends tout à présent ! Vous voulez ma mort politique ; vous vous êtes vengé. Avouez que vous avez la rancune bien longue ! moi, j'avais oublié tout ce que j'ai dit, écrit, fait contre vous : mon bon garçonisme est bien connu.

Je vous supplie de me répondre ; ce faisant, vous m'enlèverez un gros poids qui pèse lourd sur mon cœur meurtri.

Agrérez, Monsieur le Sénateur l'assurance de mes sentiments distingués.

Ernest MUNIN-BOURDIN Député du Lot.

M. le Sénateur Béral, après lecture de cette épistole enflammée, poussa un long soupir de satisfaction ; il tenta même de sourire. Et sans se presser, il allongea la main vers une pile de cartes à en-tête — ô ironie ! — de « Conseil général du Lot » en prit une et écrivit :

Conseil Général du Lot Pechfumaît, ce jour 07. Monsieur le député Ernest Munin-Bourdin,

Le Journal du Lot prouve, encore une fois, qu'il est malin : il démasque toutes mes batteries.

Si sa campagne fut néfaste pour nous, pour vous, monsieur le Député, aujourd'hui, il la complète.

Son récit est exact, car pour qui m'auriez-vous pris si, en vérité, j'étais venu à vous loyalement ?

Allons donc, je ne suis pas idiot.

J'ai même un regret, celui de n'avoir pu vous amener à Luzech où vous auriez été battu de nouveau.

C'est été une satisfaction plus grande, pour moi.

Dans mes rancunes, je suis tenace, monsieur le député, et je m'en flatte. Prenez ça comme vous le voudrez.

Salut. Eloi-Bernard BÉRAL, Sénateur, CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT,

Pour copie conforme : LOUIS BONNET.

L'impôt sur le revenu

On sait qu'une commune par département doit être désignée pour faire, à titre d'expérience, les opérations que nécessiterait la mise en exécution du projet de loi sur l'impôt sur le revenu.

Dans le département du Lot c'est la commune de Lamadeleine dont notre ami M. Ernest Talou est le sympathique et dévoué maire qui a été désignée par l'administration.

L'expérience aura lieu lundi.

APRÈS LA BATAILLE

« Et bien non, nous n'avons pas à Luzech le résultat espéré. »

Ainsi parle le Républicain : c'est assez gentil de sa part que de reconnaître cet échec.

Après le premier tour de scrutin, il paraissait joyeux du résultat : il chantait presque victoire et en bon prophète — avait-il, lui aussi, comme le sénateur Béral, consulté la pythonisse de la rue Lepic ? — il annonçait l'écrasement des radicaux à Luzech.

Les rôles sont changés. C'est le parti radical qui écrase la réaction.

Car ce fut bien la réaction toute pure que durant cette campagne nos amis trouvèrent devant eux.

Il n'y avait pas un candidat dont les origines fussent républicaines, pas un qui n'ait accompli des prouesses politiques ailleurs que dans les comités libéraux.

Mourguès, Ayroles, Meulet, Phalip, Bourdin, tous sont et restent membres des Ligues de la Patrie Française et de l'Action Libérale.

C'est là que sont allés les prendre les politiciens haineux.

Le Quercinois à bien raison quand il déclare que le demi-bloc — c'est ainsi qu'il désigne la coterie du Républicain et de l'ex-percepteur — lui prit ses candidats et les teinta d'un rose pâle.

C'était tout le vrai parti clérical, et il faut du toupet au Républicain pour oser écrire que les blackboulés du 23 juillet et du 4 août, forment le « parti républicain ».

De quelle aberration politique, de quel oubli du passé sont donc victimes ces hommes du Républicain pour oser recueillir dans les rangs républicains ceux-là même qui seront toujours les adversaires de nos institutions !

Il n'y a qu'un motif à une telle attitude : c'est la haine que la coterie du demi-bloc éprouve à l'égard des démocrates du bloc.

Et quand le Républicain écrit que « le parti républicain », celui de la coterie demi-blocardée a été trahi par les siens, il devrait savoir que c'est lui qui a trahi le parti républicain.

Et cela est si vrai que beaucoup de ses amis, vieux républicains modérés mais irréductibles, ont refusé de le suivre, parce qu'ils comprennent que c'était pour une besogne, — rien que pour une besogne — que le vieux journal désertait.

Après tout, son attitude n'a étonné personne : ses palinodies que l'on ne compte plus, nous permettront d'attendre avec patience « ces cruelles désillusions » dont il menace les démocrates, pour un avenir... lointain.

« Qui vivra verra » conclut le Républicain : oui, nous avons vu ses pirouettes, ses sauts de lapin, nous voyons son impuissance et nous verrons... sa fin.

LOUIS BONNET

Regrettable Intervention

Au cours de la campagne électorale dans le canton de Luzech, une haute personnalité politique, M. Abel Combarieu, a cru devoir soutenir de son autorité la candidature de M. Mourguès.

M. Abel Combarieu, ancien directeur de la maison civile du Président de la République Loubet, savait pourtant que M. Mourguès a toujours été un cléricel militant.

Son intervention, malheureuse du reste, a été sévèrement appréciée par les républicains.

Si les personnalités qui ont été ou sont chargées de veiller aux destinées de la République, favorisent les manœuvres cléricales et préparent le succès des pires adversaires de nos institutions, ce n'est guère encourageant pour les démocrates dans leur lutte contre la réaction.

LOUIS BONNET.

Médaille d'honneur du travail

A l'occasion du 14 juillet, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie a attribué la médaille d'honneur du travail aux ouvriers et employés dont les noms suivent :

Henry Augustin, ouvrier typographe, maison Brassac à Cahors.

Couderec Joseph, employé dans la maison Aymard et Cayla à Cahors.

Labry Mathieu, chef de gare à la C^{ie} d'Orléans à Figeac.

Champarnaud Jean, facteur enregistrant à la C^{ie} d'Orléans à Figeac.

Leygues Cyprien, aiguilleur à la C^{ie} d'Orléans à Figeac.

Passage de troupes

Jeudi soir à 11 heures le 81^e d'infanterie, en garnison à Tulle est passé en gare de Cahors, se rendant à Narbonne où il va remplacer le 190^e.

Le 100^e d'infanterie remplacera le 81^e à Tulle.

Amicale des cantonniers

Les membres de l'Amicale des cantonniers du Lot se réuniront en assemblée générale, dimanche 18 août à 10 heures du matin, dans une des salles de la mairie de Cahors.

Société agricole et industrielle du Lot

Séance du 3 août 1907

Présidence de M. le D^r E. Rey, président de la Société

Etaient présents MM. D^r E. Rey; Brugalières; D^r Aymard; D^r Delvit; D^r Vermet; Carrié; Aillet; Cavalié; Alphonse; Cazes; Conduché; Nègre; Quercy; Delcaillau; Marateuch; Berbié; Vinel (d'Arbouys).

En l'absence du secrétaire, M. le D^r Delvit donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal est adopté sans observations.

MM. Puech, agent d'assurances et M. Pouljade, pharmacien à Luzech, présentés à la dernière séance, sont élus au scrutin secret et à l'unanimité des votants, membres de la Société.

M. Delheil, propriétaire à Cieurac, demande à faire partie de la Société.

Aux termes du règlement, il sera statué sur l'admission de ce nombre à la prochaine séance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet informant la Société que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé une subvention de 2850 francs pour l'année 1906.

M. le président annonce ensuite que M. Devès, propriétaire à St-Médard, a bien voulu comme les années précédentes, offrir la somme de cent francs pour les concours d'animaux gras.

Il se fait l'interprète de toute la Société pour adresser tous ses remerciements à M. Devès.

Après avoir donné connaissance des médailles et récompenses accordées par les grandes Sociétés d'Agriculture, pour nos divers concours, M. le président donne lecture des noms des lauréats aux primes décernées par la Société aux planteurs de tabac et aux élèves qui ont suivi le cours d'Agriculture du Lycée Gambetta.

M. le Président donne lecture, article par article, des programmes du Concours des vignobles et des animaux reproducteurs réservé à l'arrondissement de Figeac.

Ces programmes sont adoptés sans observations.

M. le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Cahier, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion pour donner des explications sur le rapport concernant le travail d'analyses des vins de 1906.

L'Assemblée estime qu'il y a lieu d'ajourner la lecture de ce rapport et d'attendre la rentrée de M. Cahier, pour lui laisser le soin de donner les explications nécessaires.

M. le Président aborde ensuite la question de la culture du farouch.

A l'époque, dit-il où l'on fait des cultures dérobées, il est intéressant de savoir quel parti tirer de nos terres.

Un des fourrages de printemps dont la végétation est la plus rapide et la plus précoce, ce qui permet d'en faire une récolte dérobée, c'est le farouch.

C'est aussi l'un des plus nutritifs, car, il est presque autant que le trèfle et l'un des plus sains, car il l'occasionne jamais la météorisation.

Ce fourrage est l'un des moins exigeants, car il vient sur les terrains les plus médiocres, pourvu qu'ils ne soient ni trop calcaires, ni trop argileux, à la condition de lui donner 300 kilos de superphosphate et 50 kilos de sulfate de potasse par hectare.

Il est peut-être le plus rustique de tous, car il ne gèle jamais.

C'est celui dont la culture est la plus économique, car il suffit de répandre la semence sur les chaumes et de passer la herse ou le rouleau et parce que sa graine que l'on récolte facilement, n'a qu'une très faible valeur.

Enfin il se conserve facilement en silo, sans avoir besoin d'être haché comme le maïs-fourrage et permet ainsi d'avoir pendant l'hiver une nourriture abondante.

M. Alphonse Laurent estime qu'il y aurait lieu de propager le panis (Moha), graminée fourragère, qui paraît devoir donner d'importantes récoltes.

Les expériences qu'il a fait faire dans les diverses parties du département et particulièrement sur les terrains légers, secs et calcaires ont donné des résultats très satisfaisants.

En culture dérobée, cette plante se sème en août et se récolte à partir de novembre jusqu'aux grands froids.

A cette époque le panis doit être fauché et conservé comme le foin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Campagne Agricole

L'Officiel publie l'évaluation des récoltes en terre au 1^{er} juillet 1907 d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici pour le Lot les résultats de cette statistique :

- Blé d'hiver : bon.
Métail : bon.
Seigle : bon.
Avoine d'hiver : assez bon.
Avoine de printemps : bon.
Orge d'hiver : assez bon.
Orge de printemps : bon.

Musique du 7^e de ligne

PROGRAMME DES 8 ET 11 AOUT

- Allégo militaire Supplé.
La violette bleue (mazurka) Gungl.
La petite mariée (ouverture) Lecocq.
Eternelle ivresse (valse) Ganne.
Les marionnettes (polka) Métra.

Allées Fenelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

GRANDE MÉNAGERIE

Le début de la grande ménagerie et du cinématographe géant du dompteur A. Laurent, aura lieu ce soir samedi, à neuf heures.

La ménagerie renferme dix-huit lions et lionnes de l'Atlas, du Soudan, de l'Abyssinie, des panthères, léopards, jaguars, ours blancs et noirs, pumas, hyènes, loups, singes, et gros serpents boas, etc.

Les célèbres dompteurs Laurent, Georgiano, Giovanni et la domptesse parisienne présenteront tous ces fauves en riches costumes orientaux. Ils rivaliseront d'audace dans leur nouveau travail et leurs luttes étonnantes au milieu du panorama animé par un cinématographe géant, qui produira pour la première fois « U voyage sensationnel dans l'univers » et la « Chasse aux fauves » sensationnelle chasse aux lions féroces par le dompteur Laurent; grande danse de feu et splendide projections de lumière électrique; repas général des grands carnassiers, auxquels sera distribué un cheval entier; exercices variés et multipliés à l'infini.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 10 août 1907

Nassances

Fournié Raymonde-Marcelle, rue du Tapis-Vert, 3.

Bach Joseph-Félix-Alphonse, à Labeyne. Graterneau de Negraval, Louise-Blanche, Boulevard Gambetta, 57.

Couderec Reiné-Marie, rue du Château, 15.

Mariages

Bousquet Jean, cultivateur et Frayssi Marie, s. p.

Bourthoumieux Jean-Joseph instituteur et Jouffreau Jeanne-Marie institutrice.

Cubaynes Paul-Jean-Joseph, propriétaire et Lacassagne Marie-Louise, s. p.

Décès

Bro Jean-Louis, surnuméraire d'enregistrement, 23 ans, célibataire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Séval Antoine, cultivateur 74 ans, rue Fondue-Haute, 40.

Montagne Henri, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire, Hospice.

Gabin Guillaume, forgeron, 72 ans, place de la Mercé, 8.

Bonneville Catherine, s. p., 75 ans, célibataire, rue Nationale, 51.

Gaubert Jean, tailleur de pierre, 59 ans, rue Labarre, 37.

Poujol Jean-Pierre, cultivateur, 55 ans, rue Paramelle, 14.

M. MAURY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Boulevard Gambetta. — CAHORS

à l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera absent du 10 au 21 Août. Son Cabinet sera donc fermé pendant ce laps de temps.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 9 août, 1 h. 35.

Au Maroc

Les dernières nouvelles de Casablanca arrivées de Tanger annoncent que deux marins français ont été tués; le calme est rétabli.

Légion d'honneur

Dans la promotion de la Légion d'honneur du ministère de l'Intérieur, nous relevons les noms de MM. Seignouret, préfet de l'Indre-et-Loire, Petit-Dossaris, préfet de la Creuse, promu officiers; M.M. Armand Mayer, directeur de l'Agence Fournier, Aubry, directeur au Temps, Déjean, directeur de la Petite République, Villoume, rédacteur à l'Action, Ramondou, préfet des Ardennes, sont nommés chevaliers.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 10 août, 10 h. 25 m.

Au Maroc

Les transports « Winlong » et « Shamrock » ont quitté Toulon avec du matériel de guerre. Ils se dirigent vers Oran et le Maroc. Le Consul de France est arrivé à Casablanca et a reçu une lettre du pacha approuvant officiellement l'action de la France et demandant aide pour chasser les rebelles. Le calme est complètement rétabli. Mogador. Un soulèvement est redouté à Marakech.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Lauzès

M. Peyrichou, Conseiller général, adresse aux électeurs la lettre de remerciements suivante :

Mes chers concitoyens,
Je vous remercie du nouveau témoignage d'estime que vous venez de me donner.

Il ne m'a pas surpris, car je vous connaissez assez pour être certain que ni les mensonges, ni les calomnies, ne pourraient m'enlever la confiance que vous m'accordez depuis si longtemps.
Le scrutin du 28 juillet, resserré donc, si possible, les liens qui nous unissaient déjà aussi, plus que jamais, vous pouvez compter sur mon dévouement le plus absolu.

Vive la République !

J. PEYRICHOU.

Conseiller général de Lauzès.

Cabrèret, le 2 août 1907.

Lherm

Fête scolaire. — Bien des citadins s'imaginent que l'on meurt d'ennui à la campagne. J'aurais bien voulu que quelques-uns de ces blasés aient pu voir la salle d'école dans l'après-midi de dimanche.

Si Lherm n'est pas une capitale, il a la chance de posséder comme institutrice une jeune femme d'une distinction et d'un charme indiscutable et peut-être instituteur un homme quelque peu démodé certes, puisqu'il n'aime ni la révélation, ni les faiseurs d'embarras, mais malgré cela, plein d'intelligence et de bon sens, débordant d'esprit et d'entrain.

Ces maîtres d'école uniquement préoccupés de leurs devoirs ne ménagent pas leurs peines pour faire plaisir aux élèves et aux parents.

Donc, comme chaque année à la fin des classes, il y avait dimanche une fête de famille. Cette fois-ci la famille s'était accrue des petits enfants de la colonie des vacances envoyée dans la commune et de leurs sympathiques surveillants.

Sous l'habile direction de Mme Chatain, garçons et jeunes filles accompagnés à l'harmonium par M. Vidal, ont exécuté deux chœurs difficiles avec beaucoup d'ensemble et de justesse. Les jeunes filles ont déployé dans quelques scènes du « Bourgeois gentilhomme » de véritables talents d'actrices. Quelques scènes des « Plaideurs », du « Grandeur », le fameux « Sous-Préfet aux champs » de Daudet et d'autres morceaux choisis avec goût ont été débités d'une façon absolument étonnante par ces artistes improvisés, tandis que deux jeunes filles nous ont chanté avec beaucoup d'art et de sentiment le « Binou » de Botrel et le « Passant » de Massenet.

Les enfants de la colonie des vacances ont voulu aussi participer à la fête en faisant chanter deux jolis morceaux par un petit garçon et une petite fille. En somme nous avons passé dans cette salle d'école, grâce à des maîtres intelligents, à des jeunes gens de bonne volonté, à des jeunes filles charmantes, une soirée tout à fait agréable dans sa familiarité et nous ne demandons qu'à recommencer souvant.

Un Catussien.

Limogne

Etat d'âme de ces messieurs après la défaite. — Monsieur Vanchère que le Providence a comblé de ses bienfaits se demande si la justice immanente n'a pas sonné pour lui. En effet, grand d'œuvre, où allons-nous, cinquante et une voix de majorité dans une commune où il est le maire, c'est probablement une épreuve du ciel.

En attendant que Dieu veuille bien reconnaître les siens, il passé drapé dans sa dignité et ce brave tonton prépare dans son esprit des revanche terribles... vous allez voir ça en mai 1908.

Monsieur du Bassinet, plus pratique a compris que le ciel n'était pour rien dans sa chute. Il se rend compte que les électeurs ont jugé ses gaffes à leur juste valeur et renvoyé cet agité dans un milieu plus calme et plus pur au feu. On raconte tout haut qu'écouré du marchandage et de la trahison de certains de ses amis, il songe à se retirer complètement de la vie politique. Il ne peut qu'y gagner.

Quant à Bonrthoumion il est navré. Comme la littérature de la fable, il voit tout s'écrouler, (adieu les reliefs de du Bassinet, conseil d'arrondissement, adjoint au maire, etc.). Alors que par suite d'une grande illusion, il voyait s'ouvrir devant lui, tout un horizon d'honneurs, de considérations, l'échec de Phalip le replonge dans les limbes. Il doit se demander s'il pourra arriver seulement conseiller municipal. Pour ma part, j'en doute. Je croisais plutôt qu'il portera la gouge à tonton.

Somme toute c'est le plus atteint du trio.

Fuy-l'Évêque

La fête votive (dimanche 11 courant) promet, par le concours dévoués des organisateurs, par le montant de la souscription et par le programme (jeux divers, nautiques, feux d'artifices, bal de nuit, orphéon, etc.), d'être particulièrement brillante. Les étrangers qui honoreront de leur présence y trouveront l'accueil le plus cordial.

La foire du 8 courant. — Marché aux bœufs bien approvisionné.
Peu de bovillons, vendus de 500 à 600 fr. la paire; beaucoup de transactions pour les attelages; la paire prix moyen de 600 à 900 fr.

Bêtes à laine, les prix se maintiennent élevés.
Une quinzaine de porcelets vendus hors prix.
Vailles, de 0,85 à 1,25 le demi-kilo.
Enfants, de 0,75 à 0,80 la douzaine.
Lapins, de 0,60 à 0,75 le demi-kilo.
Beaucoup de jardinage, la plupart

pour repiquer, presque tout vendu assez bon prix: choux et céleri 0,50 et 1 fr. le cent de plants.

La foire était sur-approvisionnée de tout en vue de la fête votive.

Castelfranc

Accident mortel. — Jean Gaillassy après avoir aidé toute la journée du 7 courant un de ses voisins à dépecer le blé, rentrait chez lui vers minuit. Arrivé au bout de l'escalier en pierre qui se trouve devant sa maison et qui est dépourvu de rampe, il dut avoir une faiblesse, où se tromper par suite de l'obscurité et se précipita sur la rue, d'une hauteur de 2 mètres.

Son frère qui l'avait entendu monter l'escalier, entendit le bruit de la chute et se leva pour lui porter secours.

Le malheureux blessé ne put que lui dire ces mots: « Je suis mort ».

Messieurs Dajeau frères, accourus aux cris au secours, aidèrent à transporter le blessé sur son lit, et l'un d'eux alla prévenir M. Vigouroux pharmacien, qui s'empressa d'accourir sur les lieux de l'accident. Mais tous les soins étaient inutiles, le malheureux Gaillassy était mort sur le coup des suites d'une hémorragie cérébrale.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

REMERCIEMENTS

Bretenoux, le 29 juillet 1907.

Mes chers amis,

Malgré une campagne à nulle autre pareille vous avez une fois de plus affirmé sur mon nom votre énergie républicaine. C'est seulement dans les heures de péril qu'il est reconfortant de constater le nombre des vrais amis qui sont restés fidèles à leurs principes.

A tous ceux qui le 28 juillet assurèrent cette victoire républicaine, je dis du fond du cœur: **Merci**...

Salut cordial aux absents que les besoins de la vie matérielle ont isolés momentanément et qui se réjouiront à leur retour du succès de leurs frères.

Qu'on n'attende pas de moi des paroles amères, de haine ni de mépris; restons aussi calmes dans le triomphe que nos adversaires sont après dans une défaite irréparable.

Je crierais volontiers « Honneur aux vaincus ! » s'ils avaient fait de cette élection une lutte loyale et une lutte de principes.

Mes chers amis, quand un parti en est réduit à rejeter sur son adversaire toutes les basses manœuvres dont il s'est lui-même rendu coupable, c'est un parti qui ne compte plus. *Il se déshonore lui-même.*

Vous avez tous été les témoins de cette rude campagne où rien n'a été épargné.

Nos adversaires visitant nos villages et leurs maisons les plus reculées sans en oublier une, se livrant à une véritable *Mendicité* des suffrages difficiles à obtenir, inondant les plus humbles chaumières de journaux et de circulaires où les insinuations les plus perfides, les calomnies les plus éhontées venaient jeter le trouble dans l'esprit de l'électeur.

Et comme si ces moyens étaient encore jugés trop faibles par ceux qui les employaient, permettez-moi de rapporter ici les paroles d'un honnête homme de Cahus vraiment écouré par ces procédés: « Une pluie d'or s'est abattue dans nos villages dans la nuit de jeudi à vendredi ».

Vous savez comment fut couronné cette œuvre. Alors que vous chantiez victoire et que vos accents étaient aussi forts qu'avait été grave le danger couru, nos adversaires criaient à la fraude et à l'irrégularité des opérations.

Leur cri de détresse voudrait être un chant de consolation. Ne nous y trompons pas et crions bien haut: *C'est faux !*

Si quiconque avait le devoir de se plaindre d'irrégularités électorales ne serait-il pas le seul à en avoir le droit?

Le 28 au matin, mon concurrent malheureux installa lui-même à Comiac un bureau électoral de son choix. Son domestique est envoyé à Lamatière où le Maire est obligé de le faire expulser de la salle de vote.

A Estal, il reste plusieurs heures autour du bureau de vote exerçant une forte pression sur les électeurs. Et pendant que la montagne est ainsi « travaillée » qu'à Comiac une auberge sert à l'œil les électeurs qui ont de bonnes intentions, on s'emploie à Bretenoux à faire œuvre utile. Les électeurs sont de nouveau embardés; l'un d'eux d'une commune voisine est gardé pendant deux jours dans une auberge, et au dépouillement on refuse de lui attribuer les bulletins qui m'appartiennent régulièrement... etc. etc.

Ces sont ces manœuvres qui sont une infamie, une honte et une insulte au suffrage universel.

Mes chers amis, l'arpèpage municipal de Bretenoux qui le 28 fut chargé du recensement des votes des communes et de la proclamation du résultat, m'a fait la grâce de m'accorder quatre voix de majorité. Sa générosité égale sa partialité. Il est trop poli pour être loyal. Je vous dois compte de la vérité et vous donne les chiffres officiels qui me proclament élu.

Inscrits: 3.526.
Votants: 2.942.
Suffrages exprimés: 2.932.
Majorité absolue: 1.466.

Boyer 1.496, ELU. 30 voix Majorité. Ayroles 1.425.

Citoyens: La France Républicaine vient de remporter partout d'éclatants triomphes dans lesquels notre département a obtenu sa large part. Les idées rétrogrades un moment entrevues sont remplacées par celles de la *Marche en avant*. Le cléricalisme qui est allé à la bataille ayant à ses trousses sa horde de bateaux et de margouilliers vient de recevoir un éclatant *soufflet* dont les éclaboussures ont rejetté sur les traitres, les renégats, et les Panamitards.

Honneur à vous, républicains incorruptibles ! Recevez mon salut cordial et mes remerciements.

Comme par le passé je vous appartiens et vous pouvez compter sur moi. La lutte est finie. Que cette ère qui s'ouvre devant nous soit une ère d'apaisement et de concorde.

Je m'y emploierai de tout cœur, fidèle à notre devise Républicaine :

Tous pour Un.
Un pour Tous.
Vive le canton de Bretenoux !
Vive la République démocratique et sociale !

Paul BOYER,
Conseiller général.

Puybrun

Nous sommes les *maîtres* ! — Lundi, notre Conseil municipal était convoqué en séance extraordinaire pour diverses questions. Après examen de deux demandes de dispense et une d'assistance (cette dernière légèrement retardée, n'est-ce pas d'impeccable capitaine ?) on passe au *clou* de la soirée.

Ah ! nos braves conseillers, pas cléricaux du tout (ô non !) et vite entendu. Il s'agissait de rendre au curé actuel, cher à leur cœur, le presbytère qu'ils avaient refusé à l'ancien, leur bête noire. Pour en chasser celui-ci, qui en eût donné deux cents francs de location (jardin compris), nos édiles ont désaffecté le presbytère en vue d'une école laïque (un simple prétexte). Ils ont frustré pendant quelques mois la commune d'un certain revenu (que leur importe !); non seulement ils ne veulent pas affecter le presbytère à l'école laïque de filles, ce qui est le moindre de leurs soucis, mais encore ils prétendent y loger le nouveau curé, tout frais arrivé, et y loger à bon marché, à 35 francs par an. Ah ! si nos braves municipaux avaient pour les intérêts communaux une minime partie du dévouement qu'ils ont pour ceux du curé, toutes les communes voisines nous envieraient leur administration !

Depuis quelques jours, certaines personnes qui, quoique en jupons gèrent nos affaires municipales, balaient, brosent, astiquent, lavent les murs et les planchers du nouveau palais destiné à leur idole. Et pendant ce temps, par l'impéritie de nos gouvernants, la commune est sans école !

A la protestation de l'un des nôtres qui s'en plaignait, trouvait la somme de 35 francs manifestement insuffisante et menaçait le Conseil des récriminations des contribuables, l'un de ses collègues, pas des moins prétentieux, s'écria: « qu'ils se plaignent s'ils veulent ! après tout, nous sommes les maîtres ! » A vous braves électeurs de juger. Il est vrai que ce Conseiller est le même qui certain jour, embarrassé par les arguments d'un sincère républicain, lui répondait: « Il nous faut un Doumer ! votre parti nous pousse à la dictature » Hélas ! l'auteur de ce mot n'est peut-être pas dictateur chez lui !

Une simple observation à nos édiles: en restant au-dessous de la vérité, le presbytère vaut 130 à 150 francs de location; la commune est frustrée de 100 francs au moins. Dans les pensions aux vieillards, infirmes et incurables, la part contributive de la commune n'étant que de 10 pour 0/0, ces 100 francs permettraient d'accorder à nos miséreux 700 francs en plus, ce qui ferait au taux de cinq francs par mois ou 60 francs par an, (avec la subvention du tableau C), *deux pensions nouvelles*. Si nos conseillers ne veulent pas le remarquer, les électeurs s'en souviendront.

Jacques BONHOMME.

Cajarc

Nécrologie. — Lundi, la population Cajaroise accompagnait à sa dernière demeure le citoyen Emile Delsol, élucier à Cadriou et correspondant rédacteur du journal la *Dépêche*, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 44 ans à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Le corbillard disparaissait sous les couronnes.

Au cimetière, devant la tombe encore ouverte, M. Pic conducteur des ponts et chaussées et M. Larnaudie, conseiller général ont pris successivement la parole.

Ces deux discours ont vivement ému la foule énorme qui assistait aux obsèques.

Nous adressons à la famille du regretté disparu nos plus vives condoléances.

Aynac

Petites nouvelles. — On dit que le docteur Cadiergues fait des progrès, car de la médecine il passe à l'industrie.

Il a fondé parait-il une grande maison pour l'étamage et ses amis d'Aynac ont une singulière façon de lui faire la réclamation. Ils ont planté un mai qu'ils ont entouré de vieilles marmites comme marque de fabrique. Ceux qui sont pourvus de ces sortes d'ustensiles sont avisés. La maison n'est pas des plus avenantes mais les amateurs peuvent toujours essayer il n'en coûte pas beaucoup. La maison ne garantit pas l'ouvrage.

ANATOLE.

Livernon

Foire. — La foire du mois d'août n'a pas eu une grande importance.

Le marché aux bœufs et aux brebis était à peine garni.

Quelques porcelets se sont vendus à des prix élevés.

La volaille s'est vendue de 1 fr. à 1 fr. 10 la livre.

Les œufs, 0,80 la douzaine.

Fêtes des 14, 15 et 16 août. — Elles paraissent devoir être, cette année, très brillantes.

Parmi les différents jeux et amusements qui se succéderont, citons: jeux de la cruche, de la poêle, etc., courses de bicyclettes, cavalcade, etc., bal de nuit.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Saint-Laurent-les-Tours

A la fin d'un banquet qui a eu lieu le 14 juillet, l'adresse de félicitations suivante votée à l'unanimité des citoyens présents, a été envoyée au sous-préfet de Figeac.

« Monsieur le sous-préfet à Figeac (Lot).

« Les républicains de la Commune de Saint-Laurent-les-Tours, réunis pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet 1789, m'ont chargé de vous remettre, pour être transmis par la voie hiérarchique leur vote inébranlable de dévouement à la France et à la République.

« De présenter à M. Fallières, président de la République, à M. Clemenceau, président du Conseil, à M. Briand, ministre de l'Instruction publique et à tous les membres du Gouvernement, leur plus sincères félicitations pour leur politique républicaine d'ordre et de progrès.

« Pour les électeurs républicains de Saint-Laurent-les-Tours.

» H. NIOCEL,
Conseiller municipal ».

M. le Sous-Préfet a répondu par la note suivante :

« Le Sous-Préfet de Figeac à Monsieur Niocel, Conseiller municipal à Saint-Laurent-les-Tours.

« Vous avez bien voulu me prier de transmettre au nom des Républicains de Saint-Laurent-les-Tours, une adresse de félicitation au Gouvernement.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, vous chargé d'être auprès des signataires de cette adresse, l'interprète des meilleurs sentiments du Gouvernement et de leur transmettre ses remerciements.

» Le Sous-Préfet,
BOISSONNADE ».

La Madeleine

Noyé. — Le Noyé, qu'on a retiré du Lot dimanche dernier, est un nommé Andrieu, de la commune de Capdenac, facteur à la gare de Viviez.

Dans la veste, retrouvée sur la berge, on n'a pas trouvé la somme de 250 francs, en billets de banque, somme qui avait été la veille entre les mains d'Andrieu. Se trouverait-on en présence d'un accident suivi de vol? on l'ignore.

Dénoncez à été faite à la gendarmerie de Capdenac.

Arrondissement de Gourdon

St-Michel-de-Bannières

Fête scolaire. — A l'occasion de la distribution de prix aux élèves de nos écoles communales, Mlle Souliadié et M. Souliadié, nos si dévoués éducateurs de la jeunesse, avaient préparé pour dimanche dernier une très gentille petite fête.

Deux heures durant fillettes et garçons ont tenu sous le charme de leurs chants, monologues et poésies patriotiques, les amis de l'enseignement laïque accourus en foule.

Nous faisant l'interprète de l'assistance, nous remercions et félicitons de tout cœur, d'abord les maîtres et les élèves qui réalisant de zèle se sont tous bien acquittés de leur lourde tâche, ensuite M. le maire et son Conseil municipal dont la générosité républicaine a permis cette distribution de beaux prix.

Nous devons également nos sincères remerciements à M. le Préfet d'avoir bien voulu désigner comme président notre très sympathique juge de paix dont le discours vibrant de républicanisme laïque et du plus pur patriotisme, a été haché par les applaudissements frénétiques de l'assistance.

Lot-et-Garonne

Lot-et-Garonne

FUMEL

La fête de Dimanche

Nous croirions manquer à notre devoir, si, après la très grande presse régionale, nous ne venions à notre tour offrir nos plus sincères félicitations, à l'organisateur de la grande fête de dimanche dernier.

Quoique n'y ayant pas assisté, nous sommes dans l'obligation de joindre à nos félicitations nos plus chauds remerciements pour la gracieuseté qui fut si élégamment témoignée à tous: ce n'est qu'à cette gracieuseté sans égale que nous devons l'honneur d'avoir pu apprécier, les qualités *proletariennes* de l'organisateur, et l'amour si profond qu'il ressent pour la classe des humbles.

De l'avis de tout le monde, un tel dévouement mérite récompense.

Aux parfums de la presse régionale nous mêlons notre encens !

Le maître

Il y a peu de temps, dit-on, que les habitants d'un grand pays fertile en grands hommes, durent subir une forte pression morale dans leur sommeil, puisqu'ils eurent tous le même rêve par un soir d'orage.

Dans le bouleversement de la température, l'ombre d'un grand génie se profila comme une nuée blanche au travers des gros nuages noirs, ce pendant que dans la nuit épaisse, l'éclair décarrait à l'ombre de ce génie, ses plus brillants feux d'artifices; le tonnerre ses plus sonores roulements.

Cette ombre gigantesque qui semblait

1907

EXPOSITION DE BORDEAUX

1907

INTERNATIONAL MARITIME
UNIVERSELLE
MAI-NOVEMBRE 1907

PENDANT LES VACANCES visiter l'Exposition de Bordeaux

LA HERNIE

La Méthode « CLAVIERE » de Paris est la Seule qui doit être adoptée pour Soulager et Guérir cette infirmité

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVIERE, le grand Spécialiste de Paris, qui a consacré toute son existence au traitement de cette douloureuse infirmité.

Son Appareil Pneumatique, Imperméable et sans Ressort, nouvellement perfectionné, est considéré à juste titre par tout le Corps médical comme le type le plus parfait de l'appareil herniaire et le seul qui soit établi sur des bases vraiment scientifiques.

Puissant et souple, invisible, imperceptible et imperméable, il permet les exercices et les travaux les plus violents, et procure, dès son application, un soulagement immédiat.

Souvent imité, jamais égalé, il reste, sans contredit, sans rival au monde. C'est pourquoi nous conseillons à nos lecteurs de profiter du passage de l'éminent Spécialiste.

M. A. CLAVIERE se tiendra à la disposition des malades de 9 h. à 5 h. à :

FIGEAC, Jeudi 15 Août, Hôtel des Voyageurs (Villa).
Et à CAHORS, Dimanche 18 Août, Hôtel des Ambassadeurs.
GOURDON, Lundi 19 Août, Hôtel de l'Écu de France.
GRAMAT, Mardi 20 Août, Hôtel de Bordeaux.

Tous nos lecteurs en écrivant à M. CLAVIERE, 234 Faubourg St-Martin, à Paris, recevront gratuitement son magistral *Traité de la Hernie*.

Toutes nos lectrices son Grand Catalogue illustré des Ceintures perfectionnées, pour toutes les maladies des organes de la femme.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS
11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.
Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

PLUS DE CHAUVES

RÉUSSITE ASSURÉE

PAR

L'Eau Mystérieuse Marguerite

Prix 1 fr. la bouteille

S'adresser à M^{me} veuve MARTEL, Inventeur, Breveté S. G. D. G., avenue de la Gare, 12, à Cahors (Lot).

Officier de 1^{re} classe pour le Mérite du travail — Grand Prix Hors Concours.

Dépot au Grand Bazar du Quercy 2 rue Fénélon, à Cahors

Le seul dépositaire

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

RICQLÈS

Dissipe les MALAISES causées par le CHALEUR

Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS

DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES

Chronique agricole

LES FRUITS ET LÉGUMES du réseau d'Orléans

Aux expositions étrangères
On sait que la Compagnie d'Orléans a pris l'initiative, depuis quelques années de réunir des produits de son réseau pour les présenter aux expositions d'horticulture des pays étrangers et en faire ainsi apprécier des jurys et du public la qualité et la finesse en même temps que les bonnes conditions de transport.

C'est là pour le développement de nos exportations de fruits et légumes une voie assurément fructueuse et il est certain que ces participations de la Compagnie d'Orléans aux expositions de Dusseldorf et de Liège ont été pour beaucoup dans le succès qui en 1906 a salué nos premiers envois de chasselas du sud-ouest sur Cologne.

Continuant ces efforts, la Compagnie fait participer actuellement les expéditeurs de son réseau aux concours successifs qui s'ouvrent au cours de la présente année à l'Exposition Internationale de Mannheim dans le Grand-Duché de Bade.

Déjà au premier de ces concours portant principalement sur les asperges et choux-fleurs, les jurys avaient

attribué aux produits du centre et du sud-ouest les récompenses suivantes.

2 premiers prix aux envois de Contres et Bordeaux.

2 deuxièmes prix aux envois de Villeneuve et Toulouse

1 diplôme d'honneur aux envois de Cahors.

1 médaille de bronze aux envois de Villeneuve.

Le nouveau concours du milieu de juillet n'a pas été moins heureux malgré la concurrence puissante des produits soignés de la culture allemande, présentés naturellement dans leur pleine saison et favorisés par la proximité; bien que dans ces conditions nos fruits et légumes ne se présentaient plus à l'état privilégié des premiers, ils ont cependant récolté la bonne moisson de récompenses que montre l'extrait suivant du palmarès :

Melons, 1^{er} et 3^e prix pour des envois de Nantes.

Tomates, 2^e prix pour des envois de Bordeaux.

Oignons, 1^{er} prix pour des envois de Toulouse.

Céleri, 2^e prix pour des envois de Nantes.

Ensemble, 1 diplôme d'honneur pour des envois de Toulouse.

Ces récompenses sont assurément flatteuses et un encouragement pour la recherche de nouveaux débouchés sur l'Allemagne dont la richesse et la puissance d'achat croissent avec le développement de sa population et de son industrie.

Une manifestation semblable va être faite à Anvers. La Compagnie en prépare, en outre, une nouvelle plus importante à Mannheim pour le concours de Septembre portant principalement sur les raisins.

Mais il faut bien considérer que ces expositions ne suffisent pas pour créer les affaires, car des produits ne peuvent se placer tout seuls et la Compagnie d'Orléans qui en a présenté les échantillons ne peut bien entendu se charger d'en faire le commerce. Il est donc de toute nécessité pour aller plus avant, que commerçants et producteurs se déplacent pour aller reconnaître ces marchés nouveaux et prendre contact avec les négociants et courtiers de ces marchés.

De ces relations seulement peuvent sortir des affaires nouvelles. Les producteurs de chasselas du sud-ouest ont déjà vu à cet égard comment il suffit du moindre effort personnel pour se créer ainsi des débouchés fructueux.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 11 août 1907.

Paul Bourget : Le luxe des autres. — Odyse Barot : Petit maman. — Capitaine Dauret : L'invasion jaune. — Paul Féval : Le serment de Lagardère. — Variétés : La Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

C'est un numéro de gala de **Mon Dimanche** qui paraît cette semaine. En plus de ses cinquante-sept articles illustrés, il contient : **La Saint-Napoléon**, très amusant article, **Une histoire joyeuse**, désopilant monologue, une ravissante **comédie en un acte**, facile à jouer sans décors : **Beux tourtereaux**, par Paul Ginisty et Jules Guérin ; une poignante nouvelle de Jules Lemaitre ; **Mariage blanc** ; une ravissante chanson inédite **Le bon chien Médor** (paroles et musique) ; le moyen pratique de **Voyager en Bretagne** (prix du chemin de fer, des hôtels, etc.), une page pleine de jeux et de belles histoires **pour les enfants**, un grand concours avec nombreux et superbes prix ;

vingt pages illustrées sous couverture, et tout cela moyennant dix centimes ! **Mon Dimanche** est mis en vente **partout** chaque **vendredi** ; demandez-en des numéros spécimens **gratuits et franco** à l'administration, 4, rue de la Vrillière, Paris, 1^{er}.

M-A FALLIÈRES
MARCHAND-TAILLEUR
75, Boulevard Gambetta, CAHORS
COSTUMES SUR MESURE
Travail soigné
Grand choix de draperies françaises et anglaises
POUR COMPLETS
Spécialité de pantalons et gilets fantaisies
Alpagas. — Coutil.

ELIGIEUSE, donne secret pour guérir enfants urinant au lit.
Ecr. Maison Barot à Nantes.

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de **BAKER**
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti
A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 32

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

Il mit pour cette entrevue, où tout dépendait du premier regard, un pantalon noir et des bottes soigneusement cirées, un gilet couleur soufre qui laissait voir une chemise d'une finesse remarquable et boutonnée d'opales, une cravate noire et une petite redingote bleue ornée de la rosette et qui semblait collée sur le dos et la taille par un procédé nouveau. Portant de jolis gants de chevreau, couleur bronze florentin, il tenait de la main gauche une petite canne et son chapeau par un geste assez *Louis Quatorzième*, montrant ainsi, comme le lieu l'exigeait, sa chevelure, amassée avec art, et où la lumière produisait des luisants satinés. Campé dès le commencement de la messe sous le porche, il examina l'église en regardant tous les chrétiens, mais plus particulièrement les chrétiennes qui trempaient leurs doigts dans l'eau sainte.

Une voix intérieure cria : — *Le voilà !* à Modeste quand elle arriva. Cette redingote et cette tournure essentiellement parisiennes, cette rosette, ces gants, cette canne, le parfum des cheveux, rien n'était du Havre. Aussi,

quand La Brière se retourna pour examiner la grande et fière notairesse, le petit notaire et le *paquet* (expression consacrée entre femmes), sous la forme duquel Modeste s'était mise, la pauvre enfant, quoique bien préparée reçut-elle un coup violent au cœur en voyant cette poétique figure, illuminée en plein par le jour de la porte. Elle ne pouvait pas se tromper : une petite rose blanche cachait presque la rosette. Ernest reconnaîtrait-il son inconnue affublée d'un vieux chapeau garni d'un voile mis en double ?... Modeste eut si peur de la seconde vue de l'amour qu'elle se fit une démarche de vieille femme.

— Ma femme, dit le petit Latournelle en allant à sa place, ce monsieur n'est pas du Havre.

— Il vient tant d'étrangers, répondit la notairesse.

— Mais les étrangers, dit le notaire, viennent-ils jamais voir notre église qui n'est pas âgée de plus de deux siècles ?

Ernest resta pendant toute la messe à la porte, sans avoir vu parmi les femmes personne qui réalisât ses espérances. Modeste, elle, ne put maîtriser son tremblement que vers la fin du service. Elle éprouva des joies qu'elle seule pouvait dépeindre. Elle entendit enfin sur les dalles le bruit d'un pas d'homme comme il faut ; car la messe était dite, Ernest faisait le tour de l'église où il ne se trou-

vait plus que les *dilettanti* de la dévotion qui devinrent l'objet d'une savante et perspicace analyse. Ernest remarqua le tremblement excessif du paroissien dans les mains de la personne voilée à son passage ; et, comme elle était la seule qui cachât sa figure, il eut des soupçons que confirma la mise de Modeste, étudiée avec un soin d'amant curieux. Il sortit quand Mme Latournelle quitta l'église, il la suivit à une distance honnête, et la vit rentrant avec Modeste rue Royale, où, selon son habitude, M^{lle} Mignon attendait l'heure des vêpres. Après avoir toisé la maison ornée de panonceaux, Ernest demanda le nom du notaire à un passant qui lui nomma presque orgueilleusement M. Latournelle, le premier notaire du Havre... Quand il longea la rue Royale pour essayer de plonger à l'intérieur de la maison, Modeste aperçut son amant ; elle se dit alors si malade qu'elle n'alla pas à vêpres, et Mme Latournelle lui tint com' agnie.

Ainsi le pauvre Ernest en fut pour ses frais de croisière. Il n'osa pas flâner à Ingouville, il se fit un point d'honneur d'obéir et il revint à Paris après avoir écrit en attendant le départ de la voiture, une lettre que Françoise Cochet devait recevoir le lendemain timbrée du Havre.

Tous les dimanches M. et Mme Latournelle dinaient au Chalet, où ils reconduisaient Modeste après vêpres. Aussi,

dès que la jeune malade se trouva mieux, remontèrent-ils à Ingouville accompagnés de Butscha. L'heureuse Modeste fit alors une charmante toilette. Quand elle descendit pour dîner, elle oublia son déguisement du matin, sa prétendue fluxion et fredonna :

Rien ne dort plus, mon cœur ! la violette
Élève à Dieu l'encens de son réveil.

Butscha ressentit un léger frisson à l'aspect de Modeste, tant elle lui parut changée, car les ailes de l'amour étaient comme attachées à ses épaules elle avait l'air d'une sylphide, elle montrait sur ses joues le divin coloris du plaisir.

— De qui donc sont les paroles sur lesquelles tu as fait une si jolie musique ? demanda Mme Mignon à sa fille.

— De Canalis, maman, répondit-elle en devenant à l'instant du plus beau cramoisi depuis le coup jusqu'au front.

— Canalis ! s'écria le nain à qui l'accent de Modeste et sa rougeur apprirent la seule chose qu'il ignorait encore du secret. Lui, le grand poète faire des romances ?...

— C'est, dit-elle, de simples stances sur les quelles j'ai osé plaquer des reminiscences d'airs allemands...

— Non, non, reprit Mme Mignon, c'est de la musique à toi, ma fille ! Modeste, se sentant devenir de plus en plus cramoisie, sortit en entraînant Butscha dans le petit jardin.

— Vous pouvez, lui dit-elle, à voix basse, me rendre un grand service. Dumay fait le discret avec ma mère et avec moi sur la fortune que mon père rapporte, je voudrais savoir ce qui en est. Dumay, dans le temps, n'a-t-il pas envoyé cinq cent et quelques mille francs à papa ? Mon père n'est pas homme à s'absenter pendant quatre ans pour seulement doubler ses capitaux. Or, il revient sur un navire à lui, et la part qu'il a faite à Dumay s'élève à près de six cents mille francs.

— Ce n'est pas la peine de questionner Dumay, dit Butscha. Monsieur votre père avait perdu comme vous savez, quatre millions au moment de son départ il les a sans doute regagnés ; mais il aura dû donner à Dumay, dix pour cent de ses bénéfices, et par la fortune que le digne Breton avait eue, nous supposons mon patron et moi, que celle du colonel monte à six ou sept millions...

— O mon père ! dit Modeste en se croisant les bras sur la poitrine et levant les yeux au ciel, tu m'auras donné deux fois la vie !...

— Ah ! mademoiselle, dit Butscha vous aimez un poète ? Ce genre d'homme est plus ou moins Narcisse ! saura-t-il bien vous aimer ? Un ouvrier en phrases occupé d'ajuster des mots est bien ennuyeux. Un poète mademoiselle, n'est pas plus la poésie que la graine n'est la fleur ? — Butscha, je n'ai jamais vu d'homme

si beau !
— La beauté, mademoiselle, est un voile qui sert souvent à cacher bien des imperfections...

— C'est le cœur le plus angélique du ciel...

— Fasse Dieu que vous ayez raison, dit le nain en joignant les mains et soyez, heureuse ! Cet homme aura, comme vous, un serviteur dans Jean Butscha. Je ne serai plus notaire alors, je vais me jeter dans l'étude, dans les sciences...

— Et pourquoi ?

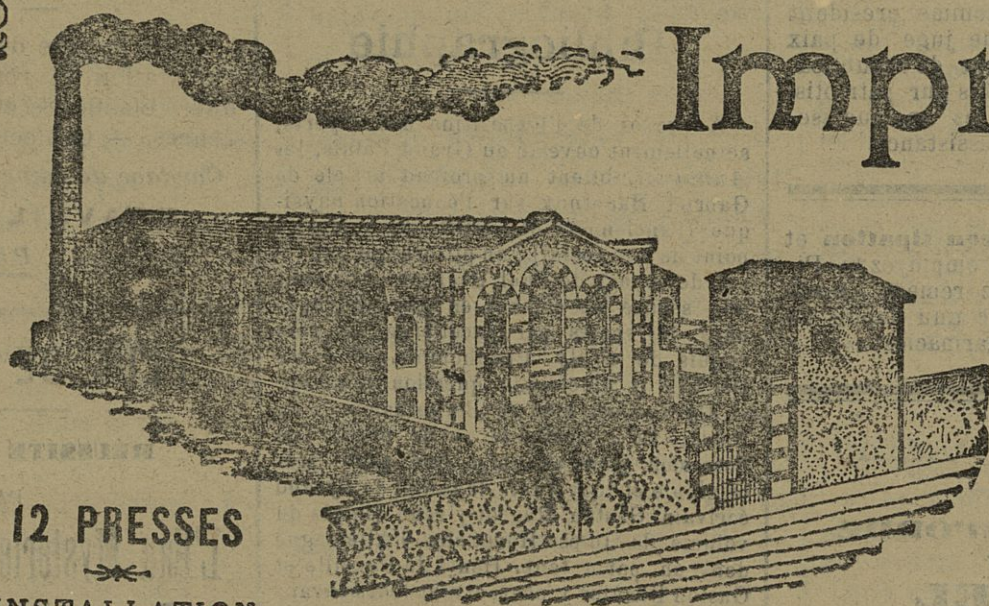
— Et, mademoiselle, pour élever vos enfants, si vous daignez me permettre d'être leur précepteur... Ah ! si vous vouliez agréer un conseil ? Tenez, laissez-moi faire ; je saurai pénétrer la vie et les mœurs de cet homme, découvrir s'il est bon, s'il est colère, s'il est doux, s'il aura ce respect que vous mériteriez, s'il est capable d'aimer absolument, en vous préférant à tout, même à votre talent...

— Qu'est-ce que cela fait, si je l'aime ? dit-elle naïvement.

— Eh ! c'est vrai, s'écria le bossu. En ce moment Mme Mignon disait à ses amis : — Ma fille à vu ce matin celui qu'elle aime !

— Ce serait donc ce gilet soufre qui t'a tant intrigué, Latournelle, s'écria la notairesse.

(A suivre)



12 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Normants
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société Française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS